



DOSSIER DE PRESSE

Audience papale de la Fondation Jérôme Lejeune

À l'occasion des 100 ans de Jérôme Lejeune.

22 juin 2026



Sommaire

I - Discours du pape Léon XIV	03
II - Rappels biographiques	06
III - Jérôme Lejeune et l'Église catholique	08
—> Un laïc engagé au service du Saint-Siège	
—> Une amitié féconde avec saint Jean-Paul II	
—> La Cause de canonisation	
IV - Un rayonnement croissant	11
—> La poursuite de son oeuvre par le Fondation Jérôme Lejeune	
—> L'influence de Jérôme Lejeune aujourd'hui	
Annexes	14
—> Attestation des serviteurs de la vie	
—> Lettre de saint Jean-Paul II au Cardinal Jean-Marie Lustiger, le 4 avril 1994, au lendemain de la mort de Jérôme Lejeune	
La Fondation en chiffres	16

I - Discours de sa sainteté le pape Léon XIV

DISCOURS DU PAPE LÉON XIV AUX MEMBRES DE LA FONDATION JÉRÔME LEJEUNE
Salle du Consistoire | Lundi 22 juin 2026



Chers membres de la Fondation,
chers parents du Vénérable Professeur Jérôme Lejeune,
chers amis,

c'est une joie de marquer le centenaire de la naissance de Jérôme Lejeune avec vous, membres de la Fondation qui porte son nom et qui poursuit son œuvre.

Touché par la détresse des enfants porteurs d'handicap, le Professeur Lejeune leur a consacré sa vie de chercheur scientifique. Sa plus fameuse découverte, celle de l'anomalie chromosomique responsable de la trisomie 21, fit de lui le précurseur de la génétique moderne, reconnu dans le monde entier ; la longue liste de ses titres honorifiques en témoigne. Mais il fut aussi un médecin par vocation et n'eut de cesse de travailler pour trouver un traitement, afin de soulager la détresse de ses patients qu'il appelait « *les pauvres parmi les pauvres* ». Il défendit ardemment la vie et la dignité des plus fragiles, fût-ce au prix de sa carrière : « *La médecine – aimait-il affirmer – c'est la haine de la maladie et l'amour du malade* ».

Conscient de l'excellence académique du Professeur Lejeune et de son inlassable dévouement pour l'Église, le Pape saint Paul VI le nomma membre de l'Académie Pontificale des Sciences. Par la suite, comme vous le savez, sa profonde amitié nouée avec saint Jean-Paul II et leur vision commune en faveur de la défense de la vie ont été à l'origine de la création de l'Académie Pontificale pour la Vie, que le Professeur Lejeune voyait comme institution nécessaire face à la multiplication des menaces contre la vie.

Homme de science et de sagesse, Jérôme Lejeune a rapidement compris que sa découverte scientifique serait utilisée pour éradiquer les personnes porteuses de trisomie 21 avant leur naissance. Il n'hésita pas alors à se faire leur avocat, dénonçant la transgression du serment d'Hippocrate et ce nouvel eugénisme, qu'il qualifiait de « *racisme chromosomique* ». Ses prises de parole prophétiques le conduisirent à défendre la vie de toute personne humaine en référence à l'inviolable dignité qui a son origine dans l'acte créateur de Dieu. Il interpela à cet égard et conseilla des institutions et des souverains du monde entier. Ce combat lui valut d'être malmené dans certains milieux scientifiques.

Le Professeur Lejeune était conscient que si la technique peut aider la médecine, elle ne saurait en revanche la remplacer. De plus, il savait que la technique peut être utilisée contre la médecine – qui est par nature au service de la vie –, ainsi que cela se vérifie lorsque la technique échappe à tout contrôle éthique indispensable et que prévalent des calculs d'efficacité, de rentabilité ou d'utilité. Or, la valeur de la personne ne dépend pas de ce qu'elle réalise ou produit. C'est pourquoi, jamais un médecin ne devrait se permettre, sur la base d'algorithmes de laboratoire, de décider de la vie de tel embryon ou de telle personne âgée ! Jamais la médecine ne pourra se faire la servante de la mort programmée !

Chers amis, aujourd'hui, la Fondation Lejeune, dont vous êtes des membres actifs, poursuit l'œuvre initiée par le Professeur Lejeune dans les trois dimensions de la recherche, du soin et de la défense inconditionnelle de la personne humaine. Je me réjouis de la place que vous occupez au plan mondial dans la recherche sur les déficiences intellectuelles d'origine génétique. Vous avez aussi créé et soutenez l'Institut Jérôme Lejeune, lequel reçoit en consultation des milliers de patients souffrant de différents handicaps mentaux.

Je tiens à vous exprimer mes encouragements dans votre engagement en faveur de la vie et de la dignité humaine, et notamment auprès des pouvoirs publics. Je sais que vous intervenez régulièrement dans les débats de société afin de protéger chaque personne dans toutes les circonstances de son existence. Mais je vous sais également attentifs à développer la culture de vie à travers la Chaire internationale de bioéthique, qui délivre une formation académique aux différents acteurs en ce domaine : soignants, juristes et philosophes. Soyez remerciés de cette formation que vous dispensez auprès d'hommes et de femmes, qui demain pourront ainsi contribuer à garantir une éthique médicale au service de la dignité humaine et de la vie.

À vous, chers amis porteurs de trisomie 21 et à vos parents, à vous les enfants du Vénérable Professeur Lejeune présents ce matin, à vous tous, membres des Fondations Jérôme Lejeune d'Espagne, d'Argentine et des États-Unis, et enfin à vous, membres venus du Portugal, d'Italie, de Tunisie, de Côte d'Ivoire et de Corée, je souhaite vous exprimer ma satisfaction devant l'œuvre que, en tant que laïcs, vous poursuivez dans la charité de la vérité, sur les pas du Vénérable Jérôme Lejeune. Soyez comme lui des témoins engagés dans la société, au service de la recherche constante du bien commun. Il s'agit là du premier grand principe de l'enseignement social de l'Église, et de la « *forme sociale* » de la dignité reconnue à chacun (*Magnifica humanitas*, n. 59). Le bien commun n'exclut aucun de ceux qui ont été créés à l'image et à la ressemblance de Dieu.

Le message et l'œuvre du Vénérable Jérôme Lejeune reposent sur l'universalité de la raison et du cœur conjugués. Puisse-t-il inspirer le courage de la vérité aux nombreux jeunes et professionnels désireux de cohérence ; puisse-t-il les aider à unir sans raideur, la raison et la foi, la parole et les actes, l'absence de jugement sur les personnes et le rejet du mensonge.

Je vous confie à l'intercession de Notre-Dame, en lui demandant de guider vos pas, de soutenir vos efforts et de répandre sa tendresse sur toutes les personnes fragiles. À vous tous ici présents, j'impartis de grand cœur ma Bénédiction apostolique, que j'étends à tous les membres de la Fondation, à leurs familles et aux « *chers protégés* » de Jérôme Lejeune. Merci.

Leo P.P. XIV

2/2



II - Rappels biographiques



• 1926

Jérôme Lejeune naît à Montrouge, en banlieue parisienne.

• 1951

Il soutient avec succès sa thèse de doctorat en médecine. Son rêve est de devenir médecin de campagne, sur le modèle du Dr Bénassis, héros de Balzac. Mais son avenir professionnel prend un autre tournant : le jour même de sa soutenance, le professeur Raymond Turpin lui propose de collaborer à sa recherche sur le « mongolisme ». Il accepte.



• 1952

Il épouse Birthe Lejeune, une jeune Danoise. Ils auront cinq enfants.



• 1958

Deux ans après la découverte des 46 chromosomes dans l'espèce humaine, Jérôme Lejeune découvre, avec Raymond Turpin et Marthe Gautier, l'existence d'un chromosome en trop sur la 21^e paire, lors de l'examen des chromosomes d'un enfant dit « mongolien ».

Pour la première fois au monde est établi un lien entre un état de déficience intellectuelle et une anomalie chromosomique. Cette découverte extraordinaire sera confirmée par une observation permettant une première publication en janvier 1959, puis deux autres en mars et avril 1959 par l'Académie des Sciences.

On parlera désormais de « trisomie 21 »

Pour la première fois au monde est établi un lien entre un état de déficience intellectuelle et une anomalie chromosomique.



• 1962

Jérôme Lejeune reçoit le prix Kennedy pour l'ensemble de ses recherches, des mains mêmes du Président. Dans les années qui suivent, la découverte de la trisomie 21 lui vaut une renommée mondiale : il deviendra premier titulaire de la chaire de génétique fondamentale à la Faculté de Médecine de Paris avec l'avis favorable unanime des membres de l'Académie des Sciences¹, puis il deviendra membre de l'Académie pontificale des sciences, de l'Académie des Sciences morales et politiques, de l'Académie nationale de Médecine...



Pour lui, cette renommée est un moyen de stimuler la recherche et de mettre au point des traitements appropriés pour guérir les malades. « *Il est impossible que nous ne trouvions pas. C'est un effort intellectuel beaucoup moins difficile que d'envoyer un homme sur la Lune.* » Ses travaux scientifiques donneront lieu à d'autres découvertes importantes, mettant par exemple en lumière la cause génétique d'autres syndromes comme la trisomie 13 ou la maladie du cri du chat. En parallèle, il restera dévoué et disponible pour les familles des enfants porteurs de handicap qui viennent du monde entier pour le consulter à l'hôpital Necker-enfants-malades dont il dirige le service de génétique.

• 3 avril 1994

Au matin de Pâques : Jérôme Lejeune passe « *de l'autre côté de la vie* », comme il l'exprimait peu avant dans un poème. L'avant-veille, à ses enfants qui lui demandaient ce qu'il voulait léguer à ses patients, il avait répondu : « *je leur ai donné toute ma vie et ma vie, c'est tout ce que j'avais* ». Puis, saisi d'émotion, il avait murmuré : « *Ô mon Dieu ! c'est moi qui devais les guérir, et je m'en vais sans avoir trouvé... Que vont-ils devenir ?* » avant de s'adresser aux siens, rayonnant : « *Mes enfants, si je peux vous laisser un message, c'est le plus important de tous : nous sommes dans la main de Dieu. Je l'ai vérifié plusieurs fois* ».

• 1969

La société américaine de génétique lui décerne le « *William Allen Memorial Award* », la plus haute distinction pour un généticien. Mais depuis plusieurs années, Jérôme perçoit que sa découverte risque d'être utilisée pour supprimer les personnes porteuses de trisomie 21 avant leur naissance.

Après la remise du prix, il prononce une conférence dans laquelle il s'appuie sur des données expérimentales pour montrer que ces embryons font partie de l'espèce humaine et que la génétique confirme ainsi le bien-fondé de la loi morale qui interdit l'avortement. Ses confrères accueillent son intervention par un silence hostile.

Ostracisé du monde scientifique, Jérôme sera jusqu'à sa mort l'avocat de ses patients, défendant dans le monde entier la dignité de toute vie humaine, dénonçant la transgression du serment d'Hippocrate et l'émergence du « *racisme chromosomique* ». Mais pour lui, la médecine par la mort, « *mort de la médecine* », était un triomphe dérisoire, car « *c'est la vie qui seule peut gagner* ».



¹ Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, Séance du 23 décembre 1963, comité secret, p. 4091, consulté en ligne sur Gallica (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb343481087/date.r=comptes+rendus+academie.langEN>)

III - Jérôme Lejeune et l'Église catholique

Un laïc engagé au service du Saint-Siège

Homme de science, Jérôme Lejeune est aussi un catholique fervent. Deux jours avant sa mort, il confiera à un proche : « *Je n'ai jamais trahi ma foi* ». En 1967, à 41 ans, il vécut une brève expérience mystique au cours d'une excursion au bord du lac de Tibériade, en parallèle d'un congrès scientifique. Il en gardera « *pour jamais la certitude des retrouvailles et de la merveilleuse intimité que Jésus a préparée pour les hommes, [...] en cet envers réel de tout ce qui est et qui ne se découvre enfin que lorsque l'on peut le voir de l'autre côté du temps* ». Il en tira aussi le courage de défendre la vie humaine au prix des menaces en tout genre et du renoncement aux honneurs du monde.



Jérôme Lejeune mit par la suite son expertise scientifique et son talent d'orateur au service direct du Saint-Siège. En 1974, il fut nommé par le pape Paul VI membre de l'Académie pontificale des sciences. À ce titre, il participa en août 1974 à la délégation officielle du Saint-Siège pour la Conférence mondiale de la population à Bucarest. Ce fut sa première mission officielle au service du Vatican ; d'autres suivirent.

En 1981, lors d'une montée des tensions faisant craindre un affrontement atomique entre les États-Unis et l'URSS, il fut dépêché auprès de Léonid Brejnev pour le mettre en garde sur les dangers de l'arme atomique (Lejeune était expert

sur les radiations atomiques auprès de l'ONU depuis 1957). « *Nous, scientifiques, affirme-t-il à Brejnev, nous savons que, pour la première fois, la survie de l'humanité dépend de l'acceptation par toutes les nations, de préceptes moraux transcendant tout système et toute spéculation* ».

« Nous, scientifiques, savons que, pour la première fois, la survie de l'humanité dépend de l'acceptation par toutes les nations, de préceptes moraux transcendant tout système »

Jérôme Lejeune rencontra fréquemment le cardinal Ratzinger qu'il accueillit, en 1992, à l'Académie des sciences morales et politiques. Il défendit publiquement l'instruction *Donum vitae* condamnant la procréation médicalement assistée (1987), qui avait valu au cardinal Ratzinger de nombreuses critiques, comme il avait défendu en 1968 l'encyclique *Humanae vitae* de Paul VI. Mais le pape dont il fut le plus proche fut incontestablement Jean-Paul II.

Une amitié féconde avec saint Jean-Paul II

En 1975, Jérôme Lejeune se lia d'amitié avec Wanda Poltawska, grande amie de Jean-Paul II. Torturée à 18 ans et soumise à des expérimentations médicales forcées dans un camp de concentration, cette psychiatre polonaise tira de cette expérience une ferveur extraordinaire pour défendre la vie. C'est par elle que Karol Wojtyła entendit parler de Jérôme Lejeune et demanda à le rencontrer peu après son élection en 1978.

Entre Jérôme et le saint Pape se noua peu à peu une profonde amitié. Wanda en témoigna : « *Il y avait une communion, une unité d'âme entre eux. Ensemble, ils parlaient tout le temps de Dieu* ». Jérôme et son épouse, Birthe, déjeunaient avec le Saint-Père le 13 mai 1981, quelques heures avant l'attentat de la place Saint-Pierre.



En 1993, quelques mois avant que Jérôme Lejeune n'apprenne qu'il était atteint d'un cancer en phase terminale, Jean-Paul II décida la création d'une Académie pontificale pour la vie dont il confia la création à Jérôme Lejeune. Celui-ci travailla dès l'été sur les statuts de cette institution ainsi que sur la nomination de ses futurs membres. Il rédigea l'Attestation des serviteurs de la vie, attestation que chaque nouveau membre, indépendamment de ses convictions religieuses, devrait prononcer avant d'intégrer l'Académie (cf. Annexe 1).

Quelques mois plus tard, en décembre 1993, Jérôme Lejeune découvre qu'il est atteint d'un cancer des poumons à un stade très avancé. Il est néanmoins nommé premier président de l'Académie pontificale pour la vie en février 1994, peu avant de mourir le 3 avril, jour de Pâques.

Wanda Poltawska a témoigné de la réaction de Jean-Paul II à cette nouvelle : « *Au petit-déjeuner j'étais à table avec le Saint-Père quand Mgr Stanislas Dziwisz nous a appris la mort de Jérôme Lejeune. Le Saint-Père fut très triste. Ce fut pour lui un choc terrible. La réponse du Saint-Père fut significative, avec un geste de la main il dit : 'Mon Dieu, j'ai besoin de lui...'* ». Le lendemain, il adressa au Cardinal Jean-Marie Lustiger une lettre soulignant le charisme « *d'un grand chrétien du XX^e siècle, d'un homme pour qui la défense de la vie est devenue un apostolat* » (cf. Annexe 2).

« Un grand chrétien du XX^e siècle, d'un homme pour qui la défense de la vie est devenue un apostolat »



Très vite, le pape exprima le souhait de venir se recueillir sur sa tombe, à Chalo-Saint-Mars (Essonne). Lors de son déplacement en France pour les Journées mondiales de la jeunesse, le 22 août 1997, il bouscula le programme de son voyage, malgré sa fatigue, pour aller se recueillir sur la tombe de celui qu'il appelait « *son frère Jérôme* ».

La Cause de canonisation

Jérôme Lejeune fut déclaré Vénérable le 21 janvier 2021.

Sa réputation de sainteté fut en effet importante et immédiate dès son décès. De nombreux témoignages, venant de France et de l'étranger, arrivèrent pour demander l'ouverture de la Cause, notamment une pétition signée par 50 personnalités d'Amérique latine et envoyée au Vatican le jour même de son décès. L'ouverture de cette Cause fut entre autres demandée :

- par la Fédération internationale des médecins catholiques,
- par le Cardinal Fiorenzo Angelini, Président du Conseil pontifical pour la pastorale de la santé (en 2004, à l'occasion du dixième anniversaire de la création de l'Académie pontificale pour la vie, qui correspondait aussi au dixième anniversaire de la mort de Jérôme Lejeune),
- de manière répétée, par le Cardinal Elio Sgreccia, deuxième successeur de Jérôme Lejeune à la présidence de l'Académie pontificale pour la vie.

Avec le Nihil Obstat émis par la Congrégation romaine pour les Causes des saints, la phase d'enquête diocésaine fut ouverte le 28 juin 2007 par l'archevêque de Paris, le Cardinal Vingt-Trois. Le père Jean-Charles Nault, premier postulateur de la Cause, souligna à cette occasion que « *le témoignage du Professeur Lejeune est vraiment prophétique et d'une actualité étonnante. (...) En ces temps où notre société remet en question les certitudes les plus fondamentales concernant la personne humaine, il demeure un témoin passionné et courageux de la vérité et de la charité* ».

Depuis l'ouverture de cette Cause, des témoignages et demandes de prières venant du monde entier ne cessent d'affluer.

Après cinq années de recueil d'information, le Père Jean-Charles Nault remit officiellement les documents de l'enquête diocésaine à la Congrégation pour les Causes des Saints, le 18 avril 2012. Aude Dugast fut ensuite nommée postulatrice pour le procès romain, qui put s'ouvrir le 21 février 2013. Cinq années de travail furent

nécessaires pour étudier les 15 000 pages de documents et témoignages réunis lors de l'enquête diocésaine, analyser les vertus du Serviteur de Dieu en collaboration avec le rapporteur à la Congrégation des causes des saints, et rédiger une Positio de 1 000 pages sur la vie, les vertus et la réputation de sainteté du Serviteur de Dieu. Cette Positio fut remise à la Congrégation des Causes des Saints le 5 mai 2017 par Aude Dugast.

« En ces temps où notre société remet en question les certitudes les plus fondamentales concernant la personne humaine, Jérôme Lejeune demeure un témoin passionné et courageux de la vérité et de la charité. »

Le 21 janvier 2021, le pape François accepta la promulgation du décret reconnaissant l'héroïcité des vertus de Jérôme Lejeune, après le vote positif de la Congrégation pour les causes des saints du 12 janvier 2021. Jérôme Lejeune est désormais vénérable pour l'Église catholique.

La Postulatrice étudie aujourd'hui tous les témoignages de grâces et de guérisons reçus afin d'évaluer si certains dossiers peuvent être proposés à l'étude des experts scientifiques et théologiens en vue de la reconnaissance d'un miracle.



IV - Un rayonnement croissant

La poursuite de son œuvre par la Fondation Jérôme Lejeune

Après la mort de Jérôme Lejeune s'impose rapidement la nécessité de prolonger son œuvre, à commencer par la consultation médicale. La Fondation Jérôme Lejeune est officiellement reconnue comme établissement d'utilité publique par décret en Conseil d'État le 20 mars 1996.

Depuis 31 ans, la Fondation Jérôme Lejeune œuvre au service des personnes porteuses de trouble du développement intellectuel d'origine génétique et de leurs familles grâce à la seule générosité de ses donateurs. Elle poursuit trois missions complémentaires au service de ces personnes :



Chercher

La Fondation Jérôme Lejeune est le premier financeur privé en Europe et le principal incubateur dans le monde de la recherche sur les troubles du développement intellectuel de cause génétique. Elle a financé 868 projets de recherche dans 21 pays et investi près de 74 millions d'euros dans la mission recherche. Son principal objectif stratégique est de trouver un traitement pour corriger la déficience intellectuelle dans la trisomie 21 en neutralisant les conséquences de la triplification de certains gènes. Elle agit également sur d'autres pathologies associées, afin d'améliorer ou de maintenir l'autonomie et la qualité de vie des patients. Elle est à l'initiative d'avancées majeures en matière de recherche sur la trisomie 21. Cette recherche bénéficie aussi à la population générale.

Soigner

Dès 1995, la première œuvre de la Fondation Jérôme Lejeune fut de créer l'Institut Jérôme Lejeune, centre médical spécialisé dans les troubles du développement intellectuel de cause génétique, aujourd'hui devenu hôpital de jour. Indépendant juridiquement et fidèle à l'héritage reçu de Jérôme Lejeune, l'Institut dépend financièrement de la Fondation qui lui assure près de 72 % de ses ressources. Il a développé un modèle original de consultation spécialisée orientée vers la prévention et un suivi qui s'étend tout au long de la vie des patients. L'Institut est aujourd'hui un établissement de santé renommé, labellisé centre de compétence au sein de la filière DefiScience, et surtout une référence mondiale dans sa spécialité, avec plus de 13 000 patients suivis en France depuis sa création. Deux autres centres médicaux ont été créés en Espagne et en Argentine.



Défendre

La Fondation Jérôme Lejeune défend la vie et la dignité des personnes porteuses de déficience intellectuelle. Convaincue que ces personnes sont et seront les premières victimes des transgressions bioéthiques, elle promeut la médecine hippocratique et une recherche éthique respectueuse de la vie. La Fondation est aujourd'hui régulièrement auditionnée sur ces questions par les pouvoirs publics français, mais aussi en Europe et à l'international, avec un statut officiel auprès des Nations-Unies. En 2024-2025, elle a été invitée au premier G7 "Handicap et Inclusion" en Italie. Elle anime le premier site d'actualités bioéthiques, Génétique. Elle a créé la Chaire internationale de bioéthique Jérôme Lejeune, qui a déjà formé plus de 1000 professionnels de santé et organisé 3 congrès internationaux.



Avec trois fondations affiliées, aux États-Unis, en Argentine et en Espagne, la Fondation Jérôme Lejeune France continue de développer et de structurer son développement international.

L'influence de Jérôme Lejeune aujourd'hui

À rebours des caricatures qui font de lui une figure réservée à un cercle partisan, l'influence de Jérôme Lejeune traverse les frontières géographiques, sociales et spirituelles.

« Il avait une connaissance intime des secrets de la vie. Il a eu le génie et le mérite très exceptionnel de mettre en acte ses intuitions prophétiques »

Durant sa vie déjà, Jérôme Lejeune avait développé de belles amitiés interconfessionnelles, notamment avec le Professeur Lucien Israël, oncologue et intellectuel réputé, ou Pierre Chaunu, grand historien protestant. En 2004, un imam écrivit de lui un vibrant éloge : « Il avait une connaissance intime des secrets de la vie. Il a eu le génie et le mérite très exceptionnel de mettre en acte ses intuitions prophétiques ».

Son témoignage laissa également une empreinte profonde dans les nombreux pays où il fut invité à prendre la parole.

Lors du procès américain de Maryville, il marqua beaucoup le juge William Dale Young, qui viendra ensuite se recueillir sur sa tombe en France. Le médecin à l'origine de la manipulation embryonnaire au cœur de cette affaire, John Bruchalski, après avoir entendu le témoignage de Lejeune quitta quant à lui son laboratoire pour se consacrer à l'accompagnement des femmes enceintes en difficulté.

À sa mort, des médecins et universitaires américains écrivirent à son épouse : « Jérôme Lejeune est notre Mère Teresa dans le monde de la science, un phare, un maître qui a lancé un contre-courant ». Depuis lors, cette réputation n'a cessé de croître.

« Jérôme Lejeune est notre Mère Teresa dans le monde de la science, un phare, un maître qui a lancé un contre-courant »

La diffusion internationale des ouvrages consacrés à Jérôme Lejeune témoigne de cet intérêt croissant. Sa biographie a été traduite en anglais, espagnol, italien, portugais, japonais. Un généticien japonais, bouleversé après avoir découvert cette biographie aux États-Unis, décida lui-même d'en entreprendre la traduction au Japon, estimant que l'exemple et le message de Jérôme Lejeune étaient particulièrement nécessaires dans les débats contemporains sur la dignité humaine, la trisomie 21 et l'avortement. En mai 2026, l'As-



sociation des amis du professeur Lejeune a reçu une nouvelle demande de traduction en polonais.

De nombreuses initiatives spontanées naissent aujourd'hui à travers le monde autour de sa mémoire et de son héritage : écoles, laboratoires, associations médicales, groupes d'étudiants, conférences, pèlerinages, pièces de théâtre ou initiatives de prière.

L'Association des amis du Professeur Jérôme Lejeune reçoit régulièrement des témoignages de signes exceptionnels ou de grâces reçues, ou des demandes d'images de prière, de reliques, de conférences, venant de tous les continents et parfois des régions les plus reculées (comme du cœur de la forêt amazonienne, de la part d'un jeune séminariste). Les témoignages se multiplient depuis qu'il a été déclaré Vénérable le 21 janvier 2021.

Son influence s'exerce particulièrement auprès des jeunes générations de médecins et d'étudiants, marqués par l'unité qu'il incarnait entre l'excellence scientifique, l'amour des patients et la fidélité à sa conscience. Un jeune étudiant de Yale, d'origine marxiste, a témoigné avoir « trouvé avec Jérôme Lejeune un exemple à suivre : il a tracé une voie pour toute une génération de médecins ». D'autres racontent avoir choisi leur vocation de médecin pour suivre son exemple.

« L'exceptionnelle cohérence de sa personne l'a conduit à être l'un des derniers du siècle passé à montrer qu'on pouvait tenir ensemble l'exigence rationnelle et l'amour de prochain, les progrès de la connaissance et le respect de la vie humaine, la tradition hippocratique et la nécessité de l'innovation »

Comme l'écrivait Jean-Marie Le Méné, gendre de Jérôme Lejeune et président de la Fondation Jérôme Lejeune, « l'exceptionnelle cohérence de sa personne l'a conduit à être l'un des derniers du siècle passé à montrer sereinement, tout au long de son existence, qu'on pouvait tenir ensemble l'exigence rationnelle et l'amour de prochain, les progrès de la connaissance et le respect de la vie humaine, la tradition hippocratique et la nécessité de l'innovation ».

Son influence féconde révèle combien son témoignage continue de répondre aux interrogations contemporaines sur la science, la dignité humaine et la responsabilité du médecin, plus de trente ans après sa mort.

Annexes

Devant Dieu et devant les hommes, nous, Serviteurs de la Vie, attestons que tout membre de notre espèce est une personne.

Le dévouement dû à chacun ne dépend ni de son âge, ni de l'infirmité qui pourrait l'accabler ; de sa conception à ses derniers instants c'est le même être humain qui s'épanouit, mûrit et meurt. Les droits de la personne sont d'emblée inaliénables. L'œuf fécondé, l'embryon, le fœtus ne peut être donné ni vendu. La poursuite de son développement continu dans l'organisme de sa mère ne peut lui être déniée.

Nul ne peut le soumettre à une exploitation quelconque. Nul ne peut attenter à ses jours, ni son père, ni sa mère, ni aucune autorité. C'est pourquoi la vivisection, l'avortement, l'euthanasie, ne peuvent être l'acte d'un serviteur de la vie.

Nous attestons pareillement que les sources de la vie doivent être préservées. Patrimoine de tous, le génome humain est indisponible. Il ne peut faire l'objet de spéculations idéologiques ou mercantiles. Ses particularités ne peuvent être brevetées.

Soucieux de perpétuer la tradition d'Hippocrate, nous rejetons toute détérioration délibérée du génome, toute exploitation des gamètes et tout dérèglement provoqué des fonctions reproductrices. Nous réaffirmons que le soulagement de la souffrance et la guérison des maladies, la préservation de la santé et la réparation des erreurs de l'hérédité, sont le but de nos efforts, le respect de la personne étant sauf.

Attestation écrite par Jérôme Lejeune en 1993 que chaque nouveau membre de l'Académie Pontificale pour la Vie doit prononcer avant d'intégrer l'Académie.

2 - Lettre de saint Jean-Paul II au Cardinal Jean-Marie Lustiger, le 4 avril 1994, au lendemain de la mort de Jérôme Lejeune

« Je suis la Résurrection et la Vie. Qui croit en moi, même s'il meurt, vivra » (Jn 11,25).

Ces paroles du Christ viennent à l'esprit, alors que nous nous trouvons face à la mort du Professeur Jérôme Lejeune. Si le Père des cieux l'a rappelé de cette terre le jour même de la Résurrection du Christ, il est difficile de ne pas voir dans cette coïncidence un signe. La Résurrection du Christ constitue un grand témoignage rendu à la Vie qui est plus forte que la mort. Éclairés par ces paroles du Seigneur, nous voyons en toute mort humaine comme une participation à la mort du Christ et à sa Résurrection, spécialement lorsqu'une mort se produit le jour même de la Résurrection.

Une telle mort rend un témoignage encore plus fort à la Vie à laquelle l'homme est appelé en Jésus Christ. Tout au long de la vie de notre frère Jérôme, cet appel a représenté une ligne directrice. En sa qualité de savant biologiste, il se passionna pour la vie. Dans son domaine, il fut l'une des plus grandes autorités au niveau mondial. Divers organismes l'invitaient pour des conférences et sollicitaient ses avis. Il était respecté même par ceux qui ne partageaient pas ses convictions les plus profondes.

Nous désirons aujourd'hui remercier le Créateur, « de qui toute paternité tire son nom » (Ep 3,15), pour le charisme particulier du défunt. On doit parler ici d'un charisme parce que le Professeur Lejeune a toujours su faire usage de sa profonde connaissance de la vie et de ses secrets pour le vrai bien de l'homme et de l'humanité, et seulement pour cela. Il est devenu l'un des défenseurs ardents de la vie, spécialement de la vie des enfants à naître qui, dans notre civilisation contemporaine, est souvent menacée au point que l'on peut penser à une menace programmée.

Aujourd'hui cette menace s'étend également aux personnes âgées et malades. Les instances humaines, les parlements démocratiquement élus, usurpent le droit de pouvoir déterminer qui a le droit de vivre et, inversement, qui peut se voir dénier ce droit sans faute de sa part.

De différentes manières, notre siècle a fait l'expérience d'une telle attitude, surtout pendant la deuxième guerre mondiale, et aussi après la fin de la guerre. Le Professeur Jérôme Lejeune a pleinement assumé la responsabilité particulière du savant, prêt à devenir un « *signe de contradiction* », sans considération des pressions exercées par la société permissive ni de l'ostracisme dont il était l'objet.

Nous nous trouvons aujourd'hui devant la mort d'un grand chrétien du XX^e siècle, d'un homme pour qui la défense de la vie est devenue un apostolat. Il est clair que, dans la situation actuelle du monde, cette forme d'apostolat des laïcs est particulièrement nécessaire. Nous désirons remercier Dieu aujourd'hui, lui l'Auteur de la vie, de tout ce que fut pour nous le Professeur Lejeune, de tout ce qu'il a fait pour défendre et pour promouvoir la dignité de la vie humaine. Je voudrais en particulier le remercier d'avoir pris l'initiative de la création de l'Académie pontificale « *pro Vita* ». Membre de l'Académie pontificale des Sciences depuis de longues années, le Professeur Lejeune a préparé tous les éléments nécessaires à cette nouvelle fondation et il en est devenu le premier Président. Nous sommes sûrs qu'il priera désormais la Sagesse divine pour cette institution si importante qui lui doit en grande partie son existence.

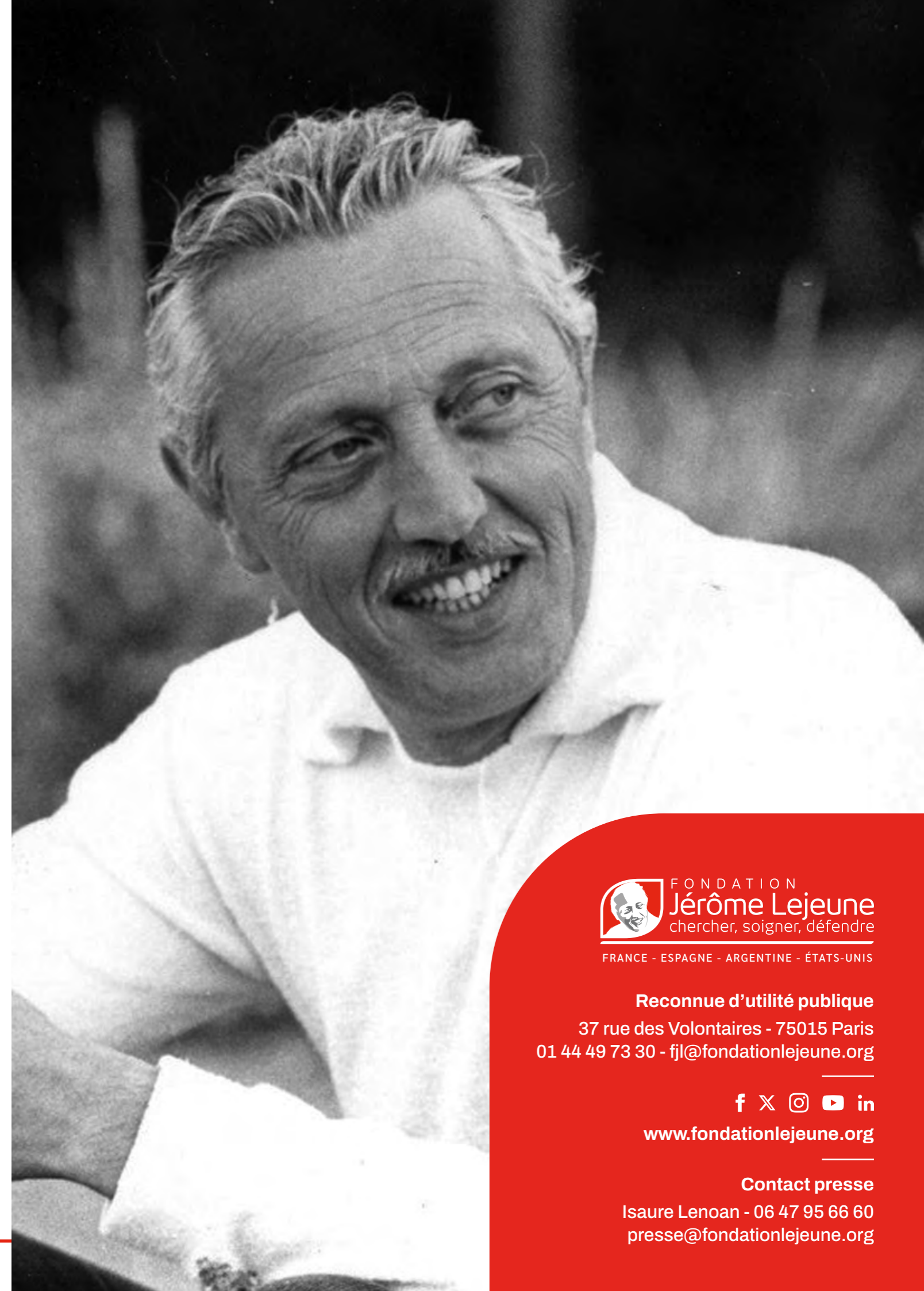
Le Christ dit : « *Je suis la Résurrection et la Vie. Qui croit en moi, même s'il meurt, vivra* ». Nous croyons que ces paroles sont accomplies dans la vie et dans la mort de notre frère Jérôme. Que la vérité sur la vie du défunt soit aussi une source de force spirituelle pour la famille du défunt, pour l'Église à Paris, pour l'Église en France et pour nous tous, à qui le Professeur Lejeune a laissé le témoignage véritablement éclatant de sa vie comme homme et comme chrétien.

Dans la prière, je m'unis à tous ceux qui participent aux obsèques, et j'envoie à tous, par l'intermédiaire du Cardinal Archevêque de Paris, ma Bénédiction apostolique.

Du Vatican, le 4 avril 1994

Joannes Paulus II

La Fondation en chiffres



 **FONDATION**
Jérôme Lejeune
chercher, soigner, défendre

FRANCE - ESPAGNE - ARGENTINE - ÉTATS-UNIS

Reconnue d'utilité publique

37 rue des Volontaires - 75015 Paris
01 44 49 73 30 - fjl@fondationlejeune.org



www.fondationlejeune.org

Contact presse

Isaure Lenoan - 06 47 95 66 60
presse@fondationlejeune.org